

Procès verbal de  
**l'assemblée de département d'histoire**  
**lundi 19 février, de 17h à 19h**  
**Salle de conseil Lettres**

**Enseignants**

**Présents** : Sophie Baby, Martine Clouzot (visio), Arnaud Fossier, François Jarrige, Étienne Kogan, Perrine Kossman (visio), Sabine Lefebvre (visio), Laurence Mercuri (visio), Hervé Mouillebouche, Baptiste Rameau, Léo Rosell (visio), Odile Roynette, Philippe Salvadori, Christian Stein (visio).

**Excusés** : Alain Rauwel (procuration A. Fossier), Philippe Poirrier (procuration O. Roynette), Hervé Mazurel, Jérôme Loiseau.

**Étudiants :**

**Présents** : Lyssandre Baron, Victor Daveziez, Léa Drezet, Honorine Dubief, Andreas Evrard-Ott, Enzo Giroix, Marie Hérard, Romaric Jouandon, Hugo Lallement, Axel Lefebvre, Hélène Rousseaux, Dorian Sonival, Quentin Tagaux, Léa Valfort, Benoit Federico.

Secrétaire de séance : Sophie Baby

**17h à 17h30 : conseil restreint aux enseignants**

Informations et discussions sur les demandes d'ATER, les directions pédagogiques à pourvoir, le site internet du département, les modalités du contrôle continu.

**17h30-19h : conseil de département**

Compte-rendu JPO : importance de la présence des enseignants et des étudiants. Succès : une centaine de lycéens sont venus avec leurs parents. Une remarque : besoin d'un tract attractif avec la nouvelle maquette, masters, et débouchés professionnels. Livret existait avant : à transmettre (par Perrine Kossmann).

Ouverture des masters en alternance : Énorme travail de Jérôme Loiseau et de François Jarrige pour faire passer les masters pro en alternance dès cette année.

Présentation de l'alternance : avantages : étudiants stagiaires salariés ( $\approx 1000$  €) ; emploi quasiment assuré à la fin du stage ; et l'employeur finance la formation : apport important pour les masters pro, ce qui aura des conséquences positives sur l'ensemble du département.

Contrainte : Maquette de 420 h (qui a nécessité la mise en place d'une nouvelle UEO professionnelle) ; emploi du temps compatible alternance : tous les cours au S1, le S2 pour les stages, qu'ils soient en alternance ou en formation initiale.

Problème soulevé par Benoit Federico : veiller à ne pas faire concurrence à des licences pro ou à d'autres masters pros.

Présentation de la première page du blog futur des masters pro : sera à remplir par les enseignants et les étudiants.

Projet Budget (de janvier à janvier) :

6295€

1000€ par master, sauf 500 pour histoire publique : sera modifié en fonction des contrats d'alternances (a priori 4).

Vote : budget prévisionnel approuvé à l'unanimité

Conseil de perfectionnement :

1 conseil licence et 1 conseil master.

Au moins 8 membres : 4 membres pédagogiques, 2 étudiants en cours de formation, 2 représentants du milieu professionnel

1 réunion par an.

Propositions pour les conseils Master et licence, qui seront ensuite adoptées par l'UFR.

Master : présidé par Odile Roynette. Sabine souligne qu'il manque un enseignant d'histoire ancienne : Laurence Mercuri se propose et est ajoutée à la liste. Première réunion prévue en juin.

Présidente : Odile Roynette

Membres du conseil :

Martine Clouzot

François Jarrige

Jérôme Loiseau

Hervé Mouillebouche

Laurence Mercuri

Représentants extérieurs à l'UB :

Vivien Canivenq (Archives départementales de Côte d'Or)

Cécile Lelong (Archives municipales de Dijon)

Représentants étudiants :

Léa Drezet (représentant étudiant M1 recherche)

Claude Séguillon (représentant étudiant M2 recherche)

Benoît Federico (représentant étudiant M2 Pro Archives)

Discussion sur le rôle de ce conseil, demandé instamment par l'HCERES : Odile Roynette défend une vision positive de ces conseils, qu'il faut prendre comme une possibilité d'améliorer les formations. Hervé Mouillebouche évoque le risque de court-circuitage du département.

Conseil élu à l'unanimité.

Licence : projet pas encore définitif. Présidé par Perrine Kossmann, responsables de la L3. Manque un moderniste. Extérieurs : liste, personnes à contacter en priorité. Étudiants : proposition d'une possibilité de 4 étudiants, à la parité, avec les 3 niveaux de licence. Sa composition sera votée au prochain conseil, pour une première réunion en juin.

Philippe Salvadori défend l'importance d'un espace de parole et d'écoute pour les étudiants, sous forme de bilan de l'année.

Modalités d'examen en licence :

2 modifications proposées :

- 2e session L3 : d'un oral actuellement à un écrit, pour les majeures d'histoire. Modification saluée.
- Rattrapage CC : remonter la note de CC si positive, ni négative note annulée (« neutralisée ») en seconde session. Dans une UE : les matières réussies sont maintenues en seconde session, seules les matières où l'étudiant n'a pas la moyenne sont à repasser.
- Absence non justifiée en CC : défaillant, donc irrattrapable.

### Actualisation du règlement intérieur :

- Élection des représentants étudiants : problème de réaliser une liste complète ou pas ? Parité ? A mettre en harmonie avec les normes juridiques de l'université, suggère Philippe Salvadori. Proposition d'un minimum de 2 noms par liste. Appel au service juridique à prévoir pour faire des propositions pour le prochain conseil de département : Lyssandre Baron s'engage à sensibiliser les étudiants sur la vie démocratique du département lors de la prochaine rentrée.
- Prise de fonction de janvier à janvier pour direction et direction adjointe : en raison de la nécessité que les délégués étudiants soient élus, donc à la rentrée.
- Art 6 : « les éventuels arbitrages sont tranchés par le responsable pédagogique de l'année d'études en concertation avec les enseignants concernés »
- Art 9 : question de l'autonomie des conseils de perfectionnement par rapport au conseil de département, débat autour de la rédaction de l'article :  
« La composition des conseils de perfectionnement de licence et de master est proposée par le conseil de département au conseil de l'UFR. Les conseils de perfectionnement peuvent proposer au département d'histoire des modifications des fiches de formation et des modalités de contrôle. »

Remarque d'Enzo Giroix : retard dans la distribution de sujets en L3. Cela ne devra pas se reproduire.

Remarque de Lyssandre Baron : Réunion d'information sur les masters pour les L3 était bienvenue et à renouveler.